

Choses vues

Quand le temporaire devient définitif !

F.B.E.M
Libreville/Gabon

L'HABITUDE est bien connue dans notre pays. Lorsque des travaux publics sont engagés, notamment d'envergure, il n'est pas rare de les voir bâclés. Les cas de plusieurs aménagements routiers dans la capitale gabonaise ne sont pas pour le démentir. Bien au contraire.

Dans le deuxième arrondissement de Libreville, comme partout ailleurs, des blocs de béton, appelés GBA par les spécialistes, entendez, glissières à béton armé, se découvrent des utilités multiples, allant de balises pour des sens giratoires, à des séparations entre chaussées et trottoirs. Quand d'autres matériaux, à l'instar des buses, ne sont tout simplement pas abandonnées au beau milieu d'un chantier routier.

S'agissant des premiers cités, non pas qu'ils soient de nature à ne pas remplir leurs tâches (protéger une chaussée, permettre tant bien que mal aux véhicules de tourner, etc.), le problème est qu'ils aient été installés en ces lieux de manière provisoire. C'est-à-dire, en attendant de réaliser des car-



Photo : F.B.E.M

Un sens giratoire temporaire au quartier Cocotiers...



Photo : F.B.E.M

... et des buses servant à la construction de la voie, laissées en l'état depuis plusieurs années.

fours, des accotements, et des voies plus adaptées, plus embellis, pour ces lieux. Malheureusement, des mois sont passés, des années pour certains, sans évolution aucune. Le temporaire a fini par prendre la forme du définitif. Comment comprendre de telles situations, qui ne sont pas, au vu du manque d'éclat de ces réalisations, à donner le visage reluisant que nous souhaitons pour notre ville ?

Un conducteur des travaux d'une des sociétés en charge de ces chantiers a confié, hier, sous couvert de l'anonymat, que l'insuffisance des fonds alloués pour leurs réalisations est à l'origine

de ce résultat. *"Nous avons signé un marché en 2010 avec le ministère des Travaux publics, concernant certains axes sur lesquels vous apercevez ces points giratoires temporaires. Lesquels, au passage, étaient censés être tout aussi beaux que la plupart des autres qui ont eu la chance d'être achevés dans la ville. Il s'avère cependant, qu'après trois ans de travaux, de 2011 à début 2014, le marché est arrivé au montant de l'enveloppe allouée. L'enveloppe n'était plus à même de couvrir les finitions des travaux, d'où le fait qu'ils aient été arrêtés",* a renseigné le technicien. Ce dernier souligne cepen-

dant que lesdits travaux *"sont en train d'être relancés"*, car, a-t-il déclaré, *"le marché est présentement en cours de signature"*, avec cette fois-ci, l'Agence nationale des grands travaux (ANGT). Espérons que ce nouveau bail permettra la fin de la *"honte"* que causent certains de ces *"ouvrages"* aux riverains. C'est ainsi que qualifie Hermès Alarson, jeune du quartier Cocotiers, le point giratoire inachevé situé derrière la mairie de Libreville. *"Les autres ont des ronds-points qui n'ont rien à voir avec le nôtre, c'est terrible. Ils (pouvoirs publics, NDLR.) oublient que nous sommes en plein centre-ville, c'est une honte"*, s'of-



Photo : F.B.E.M

Des glissières abandonnées au quartier Nkembo.

fusque l'adolescent. Un sentiment partagé par les habitants de Nkembo, un peu plus loin, concernant un tas de buses inexp-

abandonnées, depuis des années, aux abords d'une voie pour laquelle elles étaient censées servir. Vivement ce nouveau bail !

Assemblée générale de l'Union des anciens travailleurs de la CNSS
L'évaluation du chemin parcouru



Photo : Adjia NTOUITOUME

Les membres du bureau de l'Union des anciens travailleurs de la CNSS lors de l'assemblée générale du week-end dernier. Photo de droite : Les adhérents de l'UATC suivant l'intervention de leur président.



Photo : Adjia NTOUITOUME

LBON
Libreville/Gabon

L'UNION des anciens travailleurs de la Caisse nationale de sécurité sociale (UATC) a tenu, récemment, une assemblée générale dont le but était de faire le point sur les différentes rencontres du bureau national avec les autorités politico-administratives. La principale préoccupation étant le bouclage du dossier concernant les déflatés de la CNSS. De tous les points abordés, il ressort que la plupart des cas

litigieux ont trouvé satisfaction. C'est le cas des droits légaux qui ont tous été payés, hormis quelques reliquats dus par l'État. Seul point en suspens, celui ayant trait à l'indemnité transactionnelle. A ce sujet, une correspondance sera incessamment adressée aux différentes parties concernées par ce dossier avec comme proposition la mise en place d'une commission y relative. Dans la foulée, le président de l'UATC, Alphonse Ella Beyeme a profité de l'occasion pour édifier l'assistance sur les différentes

modalités ayant permis de faire aboutir ce dossier, notamment les informations contenues dans les fiches détaillées du cabinet Deloitte après amendements des ex-agents de la CNSS eux-mêmes. Il a toutefois demandé que les retardataires s'exécutent assez rapidement afin que leurs dossiers soient pris en compte. Autre point évoqué, le litige concernant la réinsertion des jeunes de moins de 40 ans. Ainsi, le bureau de l'UATC, dont mission avait été confiée de procéder au recensement, a in-

tité tous les concernés à constituer des dossiers afin qu'ils soient présentés lors des prochains travaux en commission avec les autorités de tutelle et la direction générale de la CNSS. Pour mémoire, engagée dans une profonde réforme structurelle, la Caisse nationale de sécurité sociale avait été amenée à se débarrasser de 916 agents dans le cadre d'un plan social. Mais, un conflit était né entre la direction générale et les déflatés, au sujet des calculs des droits. Aussi, les an-

ciens agents, s'estimant victimes de la non application de l'arrêté n°0076/MTEPS du 21 mai 2011 portant sur les avantages en nature, avaient-ils demandé que de nouveaux calculs soient effectués.

Conscient que la négociation est le seul moyen de se faire entendre, le président Ella Beyeme a émis le vœu que chacun mette du sien afin que toutes les situations trouvent satisfaction avant fin décembre.

DISSOUVA TCHIKAYA
Louis Jonas
20 Juin 2015 - 29 Juillet 2015
Déjà 40 Jours que tu es retourné auprès de Dieu Tout Puissant. Que tous ceux qui t'ont connu et aimé joignent leurs prières aux nôtres au cours de la messe dite pour le repos de ton âme ce Mercredi 29 Juillet 2015 à 17h30, en l'Eglise Notre Dame du Gabon de Melen (PK11).
Repose en paix avant que nous ne nous retrouvions car la vie si éphémère ne dure qu'un instant, mais notre Amour lui, sera éternel.
Ton épouse, Tes enfants, Tes petits enfants et arrières petits-enfants.